

FERMETURE DE LA PATINOIRE DU CENTRE SPORTIF CLAUDE-BÉDARD

Sainte-Justine, le 13 décembre 2023 – Le conseil municipal et le conseil d’administration de l’Œuvre des loisirs de Sainte-Justine annoncent qu’à la suite de l’analyse du rapport d’inspection réalisé par l’ingénieur Alain St-Pierre, la décision de procéder sans délai à la fermeture de la section « patinoire » du Centre sportif Claude-Bédard a été prise et ce, compte tenu de l’état actuel de la structure qui ne remplit plus les conditions de sécurité requises, entraînant ainsi l’annulation de l’ensemble des activités.

Le 24 octobre dernier, en raison d’infiltration d’eau constatée pendant l’été, la Municipalité, l’Œuvre des loisirs et un entrepreneur en construction ont fait des vérifications sur la toiture et ont constaté que le recouvrement extérieur en tôle devait être remplacé. De plus, afin de s’assurer de l’intégrité de la structure, une analyse de l’état actuel de celle-ci en fonction des plans d’origine ainsi qu’une inspection des lieux par un ingénieur ont été demandées. L’inspection physique a été effectuée le 28 novembre dernier. Suite à ces démarches, l’ingénieur a déterminé que la charpente comporte des signes de détérioration ne permettant plus d’offrir une résistance suffisante et pouvant conduire à un affaissement, voire un effondrement de la structure.

C’est au cours de la journée du 11 décembre que la municipalité fût mise au courant des constats émis par l’ingénieur. Une réunion d’urgence a alors été convoquée et la décision de fermer la patinoire a été prise sur le champ.

« Ce n’est pas de gaieté de cœur que nous avons pris cette décision. Toutefois, dans une situation comme celle-ci, il faut laisser les émotions de côté et prendre des décisions rationnelles. La sécurité des utilisateurs est tout ce qui compte et considérant l’état du bâtiment, fermer la patinoire pour le reste de la saison était notre seule option, a déclaré monsieur le maire Christian Chabot.

« Le hockey et le patinage sont très populaires pour notre population et pour celle des municipalités environnantes. Malgré que cela nous attriste tous, nous appuyons la décision de la Municipalité puisque la sécurité de nos employés et des utilisateurs est primordiale », mentionne madame Émilie Goudreault, directrice des loisirs et de la culture.

Inspection

En novembre 2019, lors du montage de la demande d’aide financière pour la reconstruction partielle du Centre sportif dans le cadre du Programme d’aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, la municipalité avait mandaté la firme CIMA+ pour réaliser une inspection de la structure de la toiture du Centre sportif. Le rapport d’inspection stipulait alors que « l’état de la toiture ne représentait pas de risque pour la stabilité à court ou moyen terme » et que « selon les observations faites, la structure de la toiture ne présentait aucun signe de dégradation nécessitant des travaux de corrections. »

Relocalisation des activités

L’œuvre des loisirs travaille actuellement à un plan de relocalisation de quelques-unes des activités. Si des options sont possibles, les usagers seront contactés afin de vérifier leur intérêt à poursuivre selon les solutions envisagées. Plus de détails seront communiqués sous peu.

Pour en savoir plus

Pour toutes questions, les utilisateurs sont invités à communiquer à la Mairie au (418) 383-5397.